



Commune de Piolenc (84)

-

Projet d'exploitation agricole la Ferme  
d'Akuo

Dossier d'appel à candidature

## Table des matières

I.	Objet.....	3
II.	Contexte .....	3
III.	Objectifs.....	3
IV.	Descriptif du terrain .....	4
	1. Localisation.....	4
	2. Parcellaire.....	6
	3. Irrigation.....	6
V.	Potentiel agronomique.....	6
VI.	Spécificités du projet.....	7
VII.	Déroulement de la consultation.....	7
VIII.	Jury d'analyse et d'examen .....	8

## I. Objet

La présente consultation est un appel à candidature ouvert à destination d'exploitants ou groupement d'exploitants agricoles fondé sur l'utilisation et la mise en valeur de terrains, par une structure d'exploitation agricole professionnelle (élevage exclu).

## II. Contexte

La commune de Piolenc porte un projet de production d'énergie renouvelable avec l'installation de 17 ha de panneaux photovoltaïques flottants sur un lac de carrière qui sera mis en service en septembre 2019 par la société Akuo Energy. Cette dernière développe le concept des Fermes d'Akuo qui associent une production d'énergie renouvelable à une production agricole respectueuse de l'environnement. Ces projets de territoire sont associés à des volets pédagogiques et environnementaux.

La commune est propriétaire d'une parcelle d'environ 5 ha en un seul tenant, accolée au plan d'eau Li Piboulos et du lac de carrière (cf. carte ci-dessous), en friche depuis l'année 2000. Elle souhaite y développer un projet d'agriculture biologique sur 2 ha et lance un appel à candidature en partenariat avec la société Agriterra, filiale agricole d'Akuo Energy, la Fédération Régionale Bio de PACA, la Chambre d'Agriculture du Vaucluse et la SAFER du Vaucluse, afin d'identifier les futurs exploitants.

## III. Objectifs

Ce projet comporte différents volets : énergie, agriculture, pédagogie et environnement et vise plusieurs objectifs pour la commune de Piolenc :

- ✓ La création d'un projet de territoire global participant à la transition énergétique et agricole.
- ✓ La valorisation d'un ancien site d'exploitation de carrière.
- ✓ La promotion et le développement d'une agriculture biologique de proximité et de qualité.
- ✓ L'installation ou la consolidation d'une ou plusieurs activités agricoles.
- ✓ La fourniture en produits biologiques de qualité d'une partie des repas des cantines scolaires municipales par la mise en place de contrat d'achats.
- ✓ La démonstration et l'accueil du grand public et des scolaires sur les thématiques des énergies renouvelables, de l'agriculture durable/permaculture, et de la protection de l'environnement par la mise en place d'un parcours pédagogique sur place et d'ateliers thématiques avec le centre de loisir.
- ✓ Un parcours sportif.

Cet appel à candidature a pour objet l'identification d'un ou plusieurs agriculteurs susceptibles d'exploiter de manière autonome et détachée de tout lien salarial avec les partenaires du projet, cette parcelle communale.

**Précisions concernant l'exploitant** : le profil recherché est celui d'un maraîcher qui souhaite créer ou poursuivre le développement de son activité (en nom propre ou par le biais d'une société) en agriculture biologique et/ou en permaculture. Il devra donc créer son exploitation, développer son

activité, assurer la commercialisation de sa production, la gérer administrativement, financièrement et fiscalement.

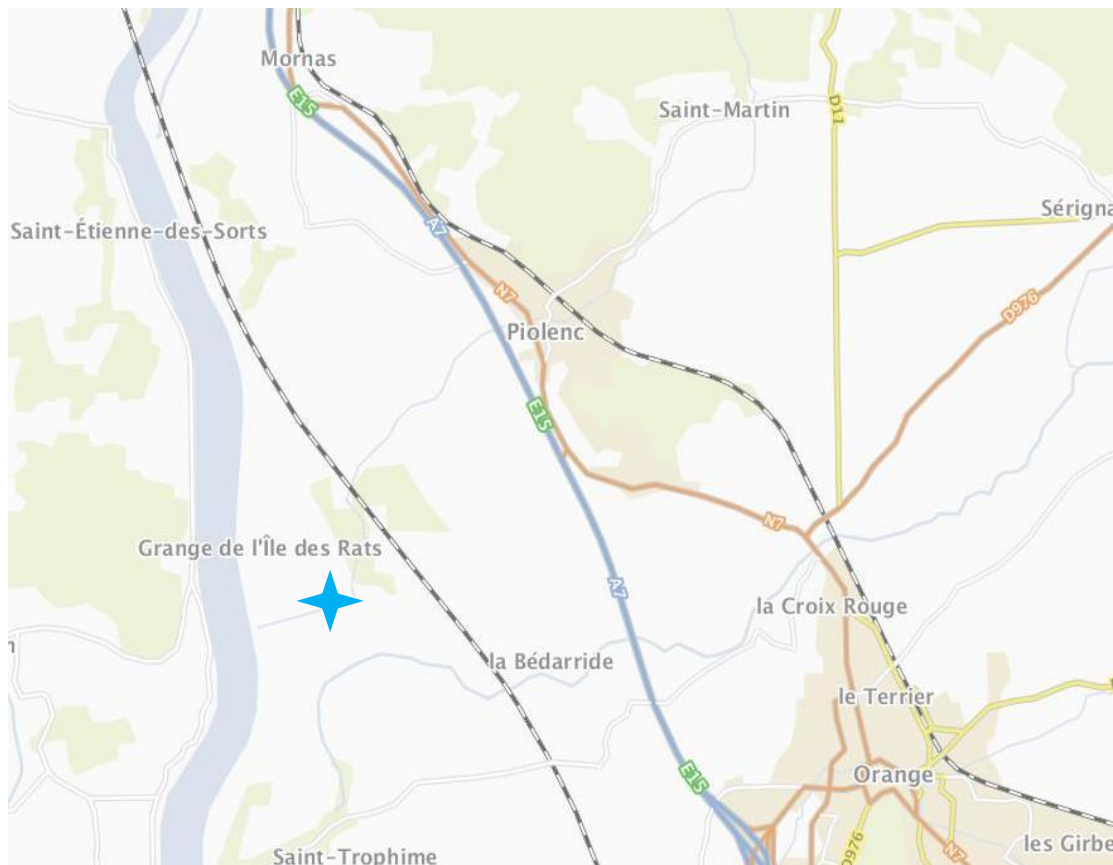
Pour la commercialisation de la production, une partie sera contractualisée avec la mairie de Piolenc pour la fourniture totale ou partielle en fruits et/ou légumes des repas des cantines scolaires municipales selon les besoins et possibilités de chacun des contractants.

Les exploitants devront tenir compte de la coactivité avec le parcours sportif et pédagogique dans l'aménagement de leur parcelle en concertation avec la mairie.

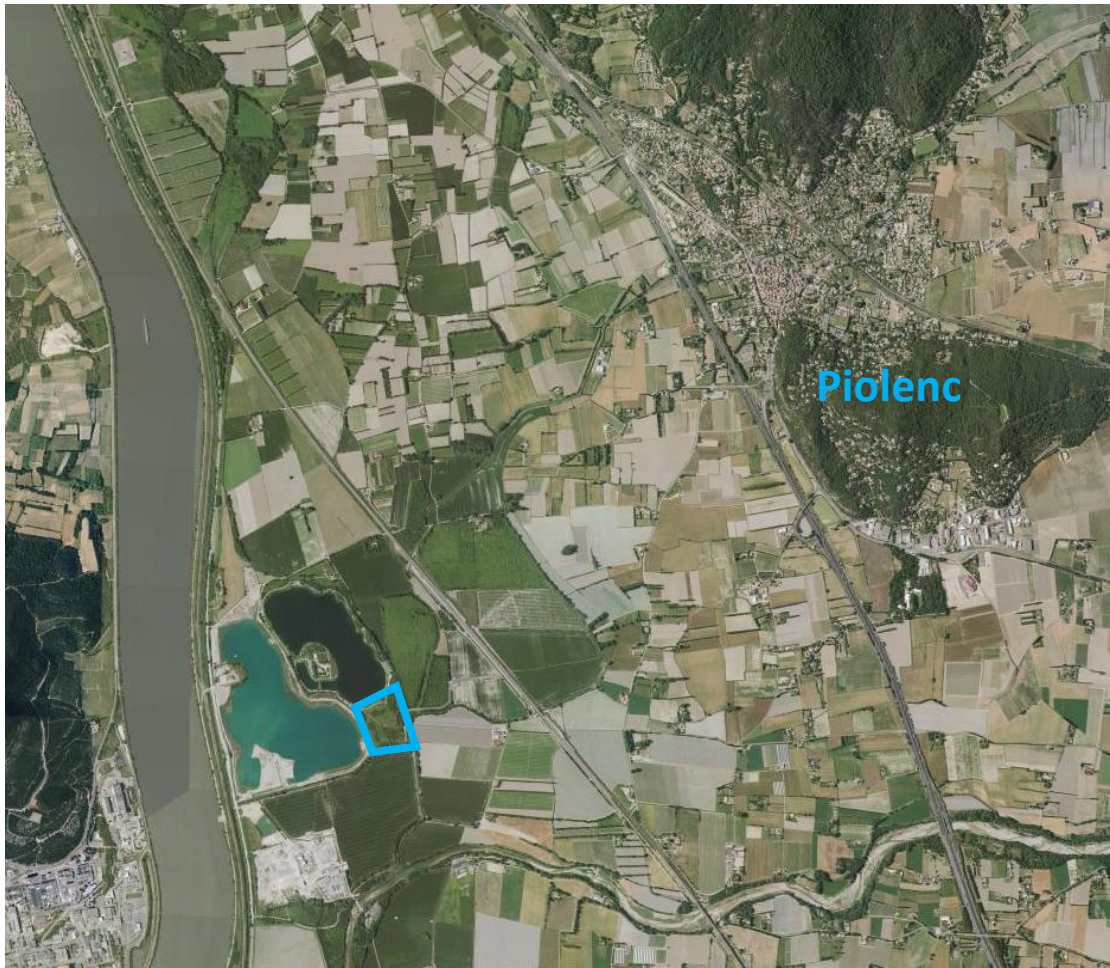
## IV. Descriptif du terrain

### 1. Localisation

La localisation de la parcelle est indiquée par une marque bleue sur les cartes suivantes :







Plan 1: Localisation IGN de la parcelle agricole



Plan 2: Localisation photographique de la parcelle agricole

Les différents volets du projet de la commune sont schématisés sur le plan de la parcelle ci-dessous :

-  Maraichage et/ou arboriculture préférentielle
-  Aménagements pédagogiques : observatoire de la faune, flore, et découverte des métiers de l'agriculture et de l'énergie
-  Activités sportives
-  Piste cyclable du Riou, Panneaux d'information et visibilité du projet



Plan 3: Positionnement des différentes activités sur la parcelle



## 2. Parcellaire

La parcelle de 2ha, appartient à la commune. Elle est en cours de classement en zone A (zone Agricole) au PLU qui sera approuvé en décembre 2019. Ce classement est compatible avec une activité agricole, et autorise les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.

Le terrain est constitué d'une butte de remblai des excavations de construction de la ligne TGV en sous-sol, recouverte d'une couche de terre végétale. Depuis l'année 2000, la parcelle est en friche et broyée tous les ans par la commune. Des arbres, visibles sur le plan 3, principalement des chênes ont été plantés à la même époque.

La commune a entrepris des travaux de nivellement et de défrichement importants permettant la mise en culture rapide de la parcelle.

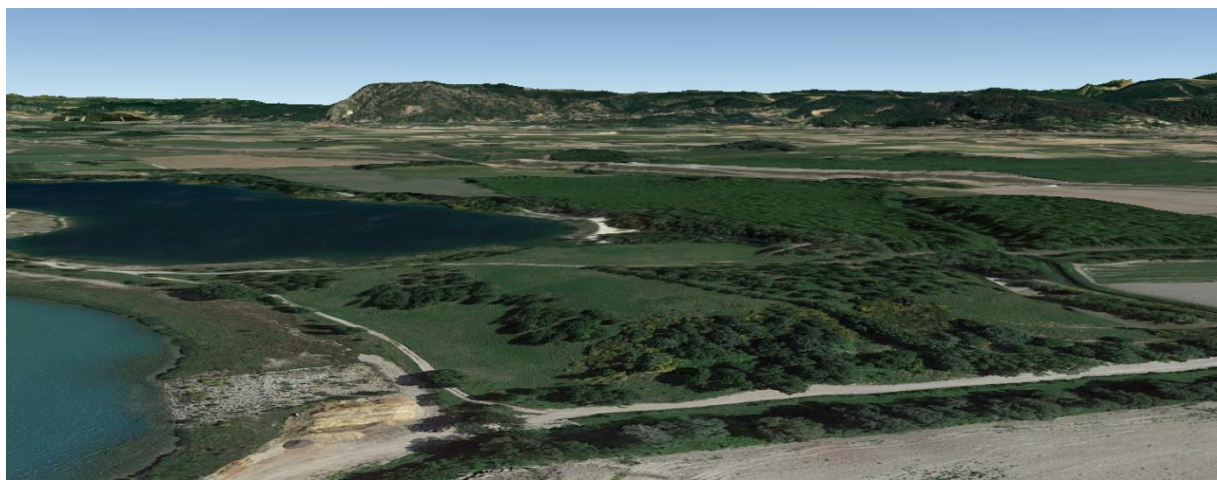


Figure 1: Vue en 3D de la parcelle

## 3. Irrigation

Une pompe immergée dans le lac de carrière attenant sera mise en place afin de permettre l'irrigation de la parcelle. La mise en place de ce réseau sera à la charge du porteur de projet.

# V. Potentiel agronomique

Deux analyses de sols ont été effectuées en février 2017 dont les rapports sont en annexe :

- Un échantillon à 20 cm de profondeur pour mesurer le potentiel agronomique pour du maraichage
- Un échantillon à 40 cm de profondeur pour mesurer le potentiel agronomique pour de l'arboriculture.

Les principales conclusions sont :

- ✓ Les plus : des sols non battants, une teneur en matière organique satisfaisante en surface.
- ✓ Les moins : un pH assez élevé et une teneur très élevée en oligo-éléments surtout le manganèse et le cuivre.

Les recommandations qui ont été formulées sont les suivantes :

- ✓ Besoin d'un apport annuel en MO de préférence compostées, alterner celles d'origines animales et végétales.
- ✓ Mise en place de cultures d'engrais verts.
- ✓ La pratique des couverts végétaux doit être systématique.

La commune de Piolenc a fait semer un mélange d'engrais verts (orge, phacélie, sainfoin) biologique au printemps 2019 sur la totalité de la parcelle afin de permettre une mise en culture rapide.

## VI. Spécificités du projet

- ✓ Contractualisation d'un Bail Rural Environnemental avec la commune avec une clause spécifique sur la conduite de cultures suivant le cahier des charges de l'agriculture biologique.
- ✓ Engagement entre la mairie et l'exploitant pour fournir une partie des besoins alimentaires des cantines scolaires municipales.
- ✓ Certification biologique par dérogation possible (6 mois) à lancer auprès d'un organisme.
- ✓ Élevage refusé (hors petit élevage)
- ✓ Possibilité de raccordement de l'irrigation au lac de carrière adjacent.
- ✓ Possibilité de construction de bâtiments de stockage sur la parcelle
- ✓ Coactivité avec un apiculteur sur la parcelle
- ✓ Parcours pédagogique avec panneaux informatifs accessible au public aux environs de la parcelle.
- ✓ Un bilan annuel d'exploitation sera fourni à la commune par le(s) candidat(s) retenu(s), pour permettre un dialogue entre le(s) agriculteur(s) et la commune, et envisager d'éventuelles adaptations ou évolutions du projet.
- ✓ Accompagnement du projet par la société Agriterra et la mairie.

## VII. Déroulement de la consultation

Une visite sur site ouverte à tous les candidat(e)s sera organisée le **mercredi 10 juillet 2019 à 14h00** afin de permettre d'échanger sur le projet avec la maire.

La réponse à cette consultation est attendue au plus tard le **26 juillet 2019**. Les candidats sont incités à remettre leur offre sous format électronique à Ludivine PASQUIER : [pasquier@agriterra-group.com](mailto:pasquier@agriterra-group.com) ou par courrier à l'attention de Ludivine Pasquier, Akuo Energy, 140 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris.

Le dossier de candidature devra comprendre au minimum les informations suivantes :

- ✓ Le profil du candidat (Joindre un CV détaillé de votre expérience).
- ✓ La description globale du projet.
- ✓ Les productions retenues et une description synthétique des méthodes culturales envisagées.
- ✓ Compte de résultat prévisionnel, investissements envisagés et les besoins en financements (prévisionnels sur 3 ans) + un plan de trésorerie pour la 1ère année.
- ✓ Le ou les systèmes de commercialisation envisagé.

- ✓ Un calendrier général des étapes de l'installation : démarches administratives, demande de DJA, déménagement, formations, mise en place des cultures, mise en place des circuits de commercialisation.
- ✓ L'organisation du travail et la répartition des tâches si plusieurs personnes s'installent.

## VIII. Jury d'analyse et d'examen

Autour de la Commune de Piolenc, et de la société Akuo Energy, respectivement maître d'ouvrage du projet, et assistant à maître d'ouvrage, un jury composé des différents partenaires de cette action (La Chambre d'agriculture du Vaucluse, la SAFER PACA et les bio de Provence) analysera les candidatures.

Pour toute question relative au projet, les personnes référentes peuvent être contactées :

Mme Quijoux, Directrice Générale des Services en mairie de Piolenc : [j.quijoux@mairie-piolenc.fr](mailto:j.quijoux@mairie-piolenc.fr)

Ludivine PASQUIER, 07 76 17 28 44, [pasquier@agriterra-group.com](mailto:pasquier@agriterra-group.com)